Messieurs

Bégin (M^{lle}) Haidasz Morin (Mme) Benjamin Harding Munro Blackburn Herbert (Hamilton-Est) Hopkins Blais Nelson Blaker Howard Nystrom Blouin Isabelle Olivier Boulanger Jamieson Orlikow Breau Jerome Ouellet Broadbent Knight Paproski Buchanan Knowles Penner Caccia (Winnipeg-Peters Cafik Nord-Centre) Portelance Caquette Lachance Poulin (Témiscamingue) Laflamme Railton Caron Lajoie Reid Chrétien Lalonde Richardson Clermont Lambert Roche Corbin (Bellechasse) Rompkey Corriveau Langlois Rooney Côté Laniel Roy Cullen Laprise (Laval) Danson Leblanc Saltsman Davis (Laurier) Sauvé (Mme) De Bané LeBlanc Sharp Douglas (Westmorland-Smith Drury Kent) (Northumberland-Dubé Lefebvre Miramichi) Dupont Leggatt Smith Dupras Lessard (Saint-Jean) Duquet Stanbury Lewis Ethier L'Heureux Stollery Faulkner Loiselle Symes Fleming MacDonald Thomas Foster (Cardigan) (Maisonneuve-Fox Macdonald Rosemont) Gauthier (Rosedale) Trudeau (Ottawa-Vanier) MacEachen Trudel Gendron MacGuigan Turner Gilbert MacInnis (Mme) (London-Est) Goyer Mackasey Turner Grav Marceau (Ottawa-Guav Marchand Carleton) (Saint-Boniface) (Kamloops-Watson Guay (Lévis) Cariboo) Whelan Guilbault McRae Whicher-118.

CONTRE

Messieurs

Alexander Dinsdale Horner Alkenbrack Ellis (Battleford-Arrol Fairweather Kindersley) Atkey Forrestall Howie Baker Fortin Hueglin Baldwin Frank Hurlburt Bawden Fraser **Jarvis** Beatty Jelinek Gillies (Wellington-Grey-Kempling Godin Dufferin-Waterloo) Knowles Grafftey (Norfolk-Bell Grier Blenkarn Hales Haldimand) Boisvert Haliburton Korchinski Brewin Lambert Hamilton Caouette (Qu'Appelle-(Edmonton-Ouest) (Charlevoix) Moose Mountain) La Salle Carter Lawrence Hamilton Clark MacDonald (Mile) (Swift Current-Maple Creek) (Rocky Mountain) (Kingston et Clarke les Îles) Hargrave (Vancouver MacInnis Harney Quadra) (Cape Breton-Hees East Richmond) Coates Hellyer Cossitt MacKay Higson Darling Madill Holmes Dick Marshall Horner (Crowfoot)

Licences d'exportation et d'importation—Loi

Messieurs

Masniuk	Neil	Stackhouse
Matte	(Moose Jaw)	Stanfield
Mazankowski	O'Connor	Stevens
McCain	O'Sullivan	Stewart
McGrath	Patterson	(Marquette)
McKenzie	Reilly	Thomas
McKinley	Ritchie	(Moncton)
McKinnon	Rondeau	Towers
Mitges	Schellenberger	Wagner
Muir	Schumacher	Whittaker
Munro	Scott	Wise
(Esquimalt-	Skoreyko	Woolliams
Saanich)	2110103110	Yewchuk—92

(Le bill est lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.)

* *

(1550)

LA LOI SUR LES LICENCES D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION

MODIFICATIONS PORTANT SUR L'EXPORTATION DES PRODUITS DE RESSOURCES NATURELLES ET L'IMPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

L'hon. Robert K. Andras (pour le ministre de l'Industrie et du Commerce) propose: Que le bill C-4, tendant à modifier la loi sur les licences d'exportation et d'importation, soit lu pour la 2° fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

—Monsieur l'Orateur, en présentant le bill au stade de la deuxième lecture, je me propose d'évoquer les raisons fondamentales des modifications à apporter à la loi sur les licences d'exportation et d'importation énoncées dans le projet de loi dont nous sommes saisis. Comme je remplace mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie), qui doit rentrer demain d'une mission commerciale, je limiterai mes commentaires aux objectifs principaux du bill et tenterai d'être aussi bref que possible. Nous pourrons faire une étude aussi approfondie que nécessaire en comité.

Aux termes de la loi sur les licences d'exportation et d'importation, le gouverneur en conseil peut établir une liste de produits appelée «liste de marchandises d'exportation contrôlée» permettant de contrôler l'exportation d'un article donné aux fins exposées à l'article 3 de la loi. Le premier objet du bill est d'ajouter les deux raisons suivantes à celles qu'énumère déjà l'article 3:

s'assurer que toute mesure prise pour favoriser le traitement supplémentaire au Canada d'une ressource naturelle qui y est produite ne devienne pas inopérante du fait de l'exportation sans restriction de cette ressource naturelle:

limiter les exportations de matières premières ou transformées d'origine canadienne, ou en conserver le contrôle, lorsqu'il y a surproduction et chute des cours et qu'il ne s'agit pas d'un produit agricole;

Conformément à l'article 5 de la même loi, le gouverneur en conseil peut aussi établir une liste de produits appelées «liste de marchandises d'importation contrôlée» permettant de contrôler l'importation d'un article donné pour certaines raisons que précise l'article.

Un deuxième objectif du bill C-4 est d'ajouter le motif suivant aux autres qu'on peut invoquer pour contrôler les importations: